



Appel de la 3ème conférence du comité des syndicats CGT de la Ville de Paris

Nous, près de 200 délégués CGT réunis les 11 et 12 mai 2023, nous avons discuté de la situation faite aux travailleurs. Nous sommes dans un conflit d'une très haute intensité. Nous réaffirmons nos revendications : **retrait et abrogation de la réforme des retraites** ! C'est par la grève, par les manifestations, par la lutte de classes que nous ferons reculer le gouvernement ! Nous serons partie prenante des mobilisations dans les prochaines semaines qui se situeront sur ce terrain. **Et notamment le 6 juin**. Nous le constatons : les 3 mois de lutte de classes n'ont en rien entamé l'état d'esprit des travailleurs autour de nous. Ils considèrent toujours que cette réforme doit être rejetée, et que la mobilisation est tout à fait légitime !

Nous avons également discuté de la situation de plus en plus intolérable à laquelle sont confrontés nos collègues : sous-effectif, glissement des tâches précarité (vacataires, contrats courts...), remise en cause du statut (code de la fonction publique, CAP fusionnées...) Tout ceci étant accéléré par la loi de transformation de la fonction publique (2019), dont nous revendiquons toujours **l'abrogation**.

Et surtout : l'inflation, le gel du point d'indice, le tassement des grilles, l'embauche au premier grade, la réforme de la catégorie B, la suppression de la NBI...autant de mesures qui non seulement n'améliorent pas le pouvoir d'achat, et au contraire le dégrade ! Bien sûr, l'augmentation du point d'indice, la revalorisation des grilles des statuts nationaux, relèvent de décisions nationales. Mais, la Ville de Paris a la possibilité d'agir pour améliorer la rémunération des agents tout de suite !

Notre conférence donne mandat au comité pour engager une campagne pour aller chercher de l'argent pour nos salaires, autour notamment des revendications suivantes :

- Attribution de 400 € d'IFSE par mois immédiatement pour tous les agents.
- Ratio promu-promouvable à 100 % avec comme unique critère l'ancienneté.
- Maintien et extension de la NBI à tous les personnels pouvant y prétendre.
- Augmentation du point d'indice.
- Extension du Ségur à tous les agents des secteurs du soin et du lien (social, médico-social, animation et scolaire, petite enfance, santé publique...).

Dans cette campagne, le comité peut s'appuyer sur le fait que les élections professionnelles ont conforté sa première place comme organisation syndicale à la Ville de Paris. Le comité remercie l'ensemble des collègues qui ont voté CGT, et portera le mandat que les collègues ont confié !

Le Comité des Syndicats CGT alerte l'ensemble des agents de la ville sur la remise en cause des droits durant toute la période des JO (en terme de congés, d'astreintes, temps de travail, tâches supplémentaires, externalisations des tâches, droits syndicaux...). Les JO ne se feront pas sans nous, la CGT va se saisir de cette période pour faire valoir ses revendications et appelle les agents à se mobiliser.

Elle invite l'ensemble de ses électeurs à rejoindre la CGT !